



Suicides et tentatives de suicide dans le Groupe BPCE

UN DEVOIR COLLECTIF : ENTENDRE, COMPRENDRE ET AGIR !

En Caisse d'épargne Aquitaine Poitou Charentes, une troisième tentative de suicide depuis le début de l'année vient nous rappeler l'urgence d'une réaction collective. Dans cette même caisse, on a appris de surcroît, bien tardivement, que plusieurs collègues avaient aussi tenté de mettre fin à leurs jours l'année dernière.

Ces actes désespérés viennent s'ajouter à une liste déjà trop longue au niveau national. Une telle recrudescence intervient alors même que les dirigeants de BPCE ont décidé de mettre un terme aux négociations sur les conditions de travail. Evidemment, nous ne faisons pas directement un lien de cause à effet entre ces événements. Nous ne prétendons pas davantage que tous ces actes de désespoir sont uniquement dus au travail.

La recherche des responsabilités est nécessaire, mais cela relève de la justice qui doit en être saisie. Nous savons par ailleurs que le temps judiciaire est long, très long, et que la vie au travail continue. Certes, des expertises sont mises en place dans les entreprises concernées et aboutissent la plupart du temps à des constats lucides et pertinents sur l'environnement de travail de nos malheureux collègues. Mais ces dossiers sont très vite refermés, oubliés, et au final rien ne change.

C'est pourquoi **Sud BPCE** a réitéré sa demande de relancer la négociation sur les conditions de travail en traitant en priorité l'urgence que constitue l'augmentation incessante du désespoir et de l'épuisement professionnel. Même si ces risques professionnels n'en sont pas toujours la seule cause, ils constituent à l'évidence un facteur aggravant dans les actes de suicide.

Pour nous, il faut absolument :

ENTENDRE les collectifs de travail au sens large du terme (structure, région, direction administrative), touchés par ces drames. Ecouter attentivement ce que les collègues ont à dire. Savoir pourquoi nombre d'entre eux admettent aujourd'hui qu'on peut mourir à cause de son travail.

COMPRENDRE que la frontière est de plus en plus floue entre vie professionnelle et vie privée, et que l'on

Au siège de la BRED, il y a quelques jours, une de nos collègues s'est jetée du 14ème étage, celui de la direction, un acte dont la dimension symbolique ne peut que nous interpeller.



ramène chez soi ce qu'on vit au travail. Comprendre aussi ce qui se joue entre les personnes dans des collectifs qui se dégradent. Mettre en évidence les phénomènes d'isolement et de stigmatisation que porte en elle la politique commerciale et managériale actuelle.

AGIR sur une organisation du travail à bout de souffle. Créer de nouveaux espaces collectifs où l'on puisse retrouver un sens à notre travail et une identité professionnelle qui nous permette de nous épanouir et non de nous détruire.

C'est dans cette logique de travail que devraient s'organiser les travaux en Commission paritaire Nationale. Le temps des palabres sur des concepts et des idéologies est révolu, il faut aller à l'essentiel car, ne l'oublions pas les directions sont pénalement responsables de la santé physique et mentale des salariés. De leur côté, les syndicats ont le devoir d'agir auprès des salariés, qu'ils soient en souffrance ou pas, pour faire changer les choses. C'est bien pour ça que **Sud** ne lâche rien dans ce domaine.

Chaque jour qui passe sans que rien ne soit fait nous rapproche à l'évidence d'autres drames dont les suicides ne sont malheureusement que les plus significatifs.

**Tous ensemble, salariés et syndicats,
agissons collectivement, n'acceptons plus l'inacceptable.**

Paris, le 29 avril 2014

L'exécutif national

*J.Bonnard - G Breuillat - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - B.Konieczynski - J.L.Pavlic - A.Quesne - P.Saurin
n°8-2014*

Union
syndicale
Solidaires



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62

Contact : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudbpce.com - www.solidaires.org - facebook SUD BPCE